

Études internationales



Institut d'Études européennes, Université Libre de Bruxelles.
L'Europe Centrale et Orientale, fascicule 2 : Les Communautés
dans l'Europe, Éditions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles,
1969, 178p.

Mireille S. Lavigne

Volume 2, numéro 2, 1971

Relations internationales et marchés communs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700116ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700116ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lavigne, M. S. (1971). Compte rendu de [Institut d'Études européennes, Université Libre de Bruxelles. *L'Europe Centrale et Orientale*, fascicule 2 : Les Communautés dans l'Europe, Éditions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1969, 178p.] *Études internationales*, 2(2), 336–337.
<https://doi.org/10.7202/700116ar>

Les auteurs définissent tout d'abord l'intégration en soulignant ses objectifs et sa signification. Ils s'efforcent ensuite d'analyser avec réalisme les difficultés à prévoir et les conditions nécessaires à la réussite de tentatives d'intégration internationale. Ceci est essentiel dès le début d'une tentative de regroupement, sinon les lenteurs et les à-coups de ce processus conduiraient très vite à la déception et au découragement.

Ce livre décrit bien les principales difficultés auxquelles les intégrationnistes peuvent s'attendre à faire face, soit la coordination effective des investissements dans la région — le besoin de compensation des partenaires qui, dans un premier temps, pouvaient être perdants — et l'abandon progressif du pouvoir national de décision en matière économique et sociale des pays-membres.

En conclusion, les auteurs insistent sur la nécessité d'une plus large assistance technique de l'étranger, en particulier dans le domaine de l'amélioration des données statistiques de base, permettant ainsi à d'éventuels associés de se faire une opinion valable des avantages et inconvénients qu'aurait leur adhésion à un système d'intégration.

PIOTTE, Jean-Marc, *La pensée politique de Gramsci*, Éditions Anthropos, Paris, 1970, 302p.

L'auteur de cette étude a découvert un concept clé à partir duquel il a construit sa thèse d'analyse de la pensée politique de Gramsci. C'est la notion d'intellectuel qui y joue un rôle prédominant. C'est à partir de cela que l'auteur a élaboré son plan de travail. Ainsi les divers chapitres reprennent différentes notions comme, par exemple, celles de l'intellectuel traditionnel et de l'intellectuel organique. Après avoir constaté que le Parti avait les mêmes caractéristiques que l'intellectuel, i.e. que le Parti est « l'intellectuel collectif », l'auteur élabore autour de son fonctionnement. Le dernier chapitre est consacré à l'étude de l'État dont l'unité repose sur ceux qui le constituent, les intellectuels.

C'est donc le rôle central du concept d'intellectuel qui permet d'articuler dans un tout l'ensemble des concepts politiques de Gramsci. Ce dépouillement des textes de Gramsci doit, dans les mots mêmes de l'auteur, inciter le lecteur à aller aux textes mêmes de Gramsci et

à tirer sa propre interprétation de la pensée inquiète et mouvante de ce dernier.

Institut d'Études européennes, Université Libre de Bruxelles, *La Communauté et le Tiers monde*, (La Communauté et le problème du développement), Éditions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1970, 124p.

De ce colloque de mars 1969, il se dégage que la CEE s'engage de plus en plus vis-à-vis du Tiers monde, mais que des problèmes fondamentaux demeurent : par exemple, les prix des produits exportés par les pays en voie de développement. Comme dans la plupart des cas, les réunions n'apportent pas de solution concrète et se contentent d'émettre des vœux pieux. Elles ont toutefois le mérite de rapporter des discussions d'experts sur des problèmes de l'heure et de fournir des renseignements sur le sujet développé.

Le rapport sur *La communauté européenne et le Tiers monde* passe en revue les principales réalisations de la CEE avec l'Amérique latine, l'Asie et le Sud-est asiatique. En guise de conclusion, le président, M. Forthomme, souligne qu'il existe avant tout un problème d'harmonisation des politiques des pays en voie de développement, qui sont les demandeurs et qui se doivent de les présenter dans les meilleurs termes possibles.

Institut d'Études européennes, Université Libre de Bruxelles. *L'Europe Centrale et Orientale*, fascicule 2 : *Les Communautés dans l'Europe*, Éditions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1969, 178p.

Cette nouvelle série de publications de l'Institut d'études européennes reprend les exposés présentés à un colloque en janvier 1968 sur le rôle de la CEE en Europe centrale et orientale.

On y traite de problèmes particulièrement intéressants, tant politiques qu'économiques. On y analyse entre autre, les conditions et les conséquences d'une normalisation des relations avec la RDA, la position de l'Autriche face à la CEE ainsi que les rapports entre les communautés européennes et les pays de l'Est.

On y retrace avec réalisme les difficultés qui se dressent sur la voie du commerce entre deux groupes de pays : difficultés dues aux contingents, difficultés de devises, difficultés pour rembourser les emprunts contractés, de même que les problèmes d'ordre purement bureaucratiques.

On conclut, toutefois, avec peut-être un certain optimisme que, dans peu de temps, on arrivera à une véritable collaboration, non seulement entre les États et les individus de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest, mais également entre les organisations que ces pays se sont données.

Institut d'Études européennes, Université Libre de Bruxelles, *Le renouvellement de la Convention de Yaoundé*, (La Communauté et le problème du développement), Éditions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1969, 124p.

Ce fascicule regroupe les diverses allocutions et discussions qui ont eu lieu lors d'un colloque,

peu de jours avant le renouvellement de la convention de Yaoundé, en décembre 1968. En effet, le 1^{er} juin 1969, expirait le régime institué par la convention signée à Yaoundé, le 20 juillet 1963. Les problèmes soulevés par son renouvellement sont nombreux et importants. Il s'agissait donc pour les participants au colloque de confronter dans un cadre et sur un plan scientifique les différents points de vue exprimés à propos du renouvellement de cette convention. Madame Jacqueline Pollmans fait état du contenu du nouvel accord, après quoi on fait le bilan et l'examen des perspectives entre l'Europe des Six et les É.A.M.A.

On parle enfin d'organisation universelle du commerce et d'une assistance sur une base multilatérale. Pour sa part, la convention de Yaoundé organise l'assistance sur une base régionale ; est-ce une distorsion ou un pas valable dans la voie de l'assistance multilatérale ? C'est là la question fondamentale. Le colloque ne répond pas à la question mais se contente de souhaiter que la nouvelle convention trouve la solution la meilleure.

Mireille S. LAVIGNE
CQRI